



Trafic des paiements ISO 20022

Votre programme de comptabilité pour la livraison de données de paiement est-il déjà passé au nouveau format ISO pain.001? Dans la négative, il serait bon de rattraper le retard dans les plus brefs délais. Le 1^{er} juillet 2018, la place financière suisse a officiellement abandonné l'ancien format DTA.

ISO 20022 est la nouvelle norme internationale pour l'échange électronique de données dans le secteur financier. Afin de respecter les directives nationales et internationales, le trafic des paiements sera harmonisé en Suisse. Sont concernés les paiements, virements, prélèvements et bulletins de versement, qui doivent être adaptés à la norme ISO 20022.

Qu'est-ce que cela implique pour vous?

- Si vous utilisez un logiciel de paiement, vous devriez veiller à ce que les adaptations nécessaires au format ISO 20022 soient mises en œuvre au plus vite (voir la liste de contrôle ci-dessous). Faute de quoi vos paiements dans l'ancien format DTA ne parviendront qu'avec retard, voire plus du tout au destinataire.
- Si vous exécutez vos paiements directement via l'E-Banking, sans autre outil électronique, vous n'avez rien à entreprendre. Vous ne constaterez le passage à ISO 20022 qu'en 2020 lorsque vous recevrez la nouvelle facture QR.

Cela concerne-t-il aussi les paiements CHW?

- Oui. Outre le CHF, les CHW ainsi que les monnaies étrangères doivent nous être livrés dans le nouveau format ISO pain.001.
- Chez nous, le format ISO 20022 pour l'échange de paiements est disponible depuis avril 2017.

Liste de contrôle si vous utilisez un logiciel de paiement

- Clarifiez rapidement la situation actuelle avec votre partenaire logiciel ou votre département informatique en ce qui concerne le passage du trafic des paiements au format ISO 20022.
- Vous pouvez télécharger le descriptif pour le passage des paiements CHW au format ISO 20022.

Pour de plus amples informations, connectez-vous à la plateforme www.paymentstandards.ch, l'organe de communication officiel de la place financière suisse sur le thème «Standardisation et harmonisation du trafic des paiements».

Contact

Pour toute question relative au passage à ISO 20022, adressez-vous à notre centre de conseils (0800 947 948).

Nous vous attendons avec plaisir!